

Transport des matières dangereuses (TMD)

Séminaire de 4 à 8 heures

Objectifs :

- Connaître la réglementation régissant le transport des matières dangereuses
- Conscientiser les participants aux dangers potentiels liés au transport des matières dangereuses et aux procédures à suivre pour travailler en sécurité.

Clientèle visée :

Camionneurs, répartiteurs et leurs superviseurs.

Compétences acquises :

- Identification des classes de matières dangereuses et des plaques correspondantes
- Identification des dangers liés aux matières dangereuses
- Identification sur les emballages et véhicules pour le transport des matières dangereuses
- Étiquettes (classes primaires et subsidiaires)
- Gros contenants et vrac (> 450 litres)
- Préparation d'un document d'expédition
- Utilisation des annexes de la réglementation
- Quantités limitées et échantillons
- À quel moment les plaques sont requises
- Que faire en cas de déversement.

Approche pédagogique :

Théorique pour les formations de 4 heures

Théorique et pratique pour les formations de plus de 4 heures

Remarque :

Il est possible de jumeler ce séminaire à celui sur le SIMDUT ou SGH : Manutention sécuritaire des matières dangereuses.